

**Économie sociale et gouvernance dans les communautés de bassin versant du littoral
acadien du sud du Golfe du Saint-Laurent
au Canada Atlantique¹**

**Première conférence mondiale sur la recherche en économie sociale
Conférence internationale, Victoria BC 22-27, octobre 2007**

¹ Projet financé par Social Economy and Sustainability in Atlantic Canada 2005-2010 - CRSH sous la dir. de Leslie Brown Mount St. Vincent University. Cette recherche sur les bassin versant s'est effectuée dans un des six volets de ce programme de recherche soit : la mobilisation sur les ressources naturelles et le mode de vie;

**Économie sociale et gouvernance dans les communautés de bassin versant du littoral
acadien du sud du Golfe du Saint-Laurent
au Canada Atlantique²**

**Première conférence mondiale sur la recherche en économie sociale
Conférence internationale Victoria BC 22-27 octobre 2007**

par

Patrick Émond, Maîtrise en environnement, Groupe de bassin versant de Cap-Pelé Inc,
23 chemin St.-André, Cap-Pelé, Nouveau-Brunswick E4N 1Z4, wetland-marais@yahoo.ca,
Tél. (506) 577-2071 Fax (506) 577-2035

Omer Chouinard, Ph.D, professeur, Études de l'environnement et Département de sociologie,
Université de Moncton, Pav. P.-A. Landry local 127, 165 rue Massey, Moncton, Nouveau-
Brunswick E1A 3E9: chouino@umoncton.ca, Tél. (506) 858-4761, Fax (506) 863-2000

Pierre-Marcel Desjardins, Ph.D, professeur, Département d'économie, Université de Moncton,
Pavillon L. Taillon, 165 Rue Massey, Moncton Nouveau-Brunswick, desjarpm@umoncton.ca,
Tél. (506) 863-2022

Jocelyne Gauvin, Maîtrise en biologie, Groupe de développement durable du pays de Cocagne,
176 Chemin Cormier Cross, Cocagne, Nouveau-Brunswick, E4R 2J5, gddpc@nb.aibn.com, Tél
(506) 576-8247

Nadine Gauvin, Administratrice, Coalition pour la viabilité du Sud du Golfe du St.-Laurent, 064
P.-A. Landry, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9, Tél. (506) 858-4495,
coord@coalition-sgsl.ca

Monique Brideau, étudiante, Département de sociologie, emb4524@umoncton.ca

Monique Langis, étudiante, Maîtrise en études de l'environnement, eml5351@umoncton.ca

² Projet financé par Social Economy and Sustainability in Atlantic Canada 2005-2010 - CRSH sous la dir. de Leslie Brown Mount St. Vincent University. Cette recherche sur les bassin versant s'est effectuée dans un des six volets de ce programme de recherche soit : la mobilisation sur les ressources naturelles et le mode de vie;

Résumé

Le but de cet article est de présenter une analyse de la contribution sociale, économique et environnementale des organismes de bassin versant du littoral acadien à la nouvelle économie sociale émergente au Nouveau-Brunswick. L'accent de cette étude porte principalement sur le processus de gestion des groupes de bassin versant et le rôle que ceux-ci jouent dans leur collectivité respective. Les objectifs spécifiques du projet porte sur les aspects suivants : inventaire des organismes à but non lucratifs travaillant à l'échelle de bassin versant et caractéristiques de leur structure de fonctionnement; détermination de la contribution sociale, économique et environnementale des organismes de bassin versant à l'économie sociale; établissement d'un dialogue «d'un lien de confiance» avec les gouvernements locaux et les structures régionales des gouvernements (provincial et fédéral). Pour mener cette recherche nous avons procédé par des entrevues semi dirigées, à l'été 2006, auprès de onze groupes de bassin versant du littoral acadien.

Abstract

The goal of this article is to analyze the social, economic and environmental contribution of the organizations of the Acadian littoral basin to the new emergent social economy in New Brunswick. This study focuses principally in the process of management of the watershed's organizations and the role that these realize in their respective collectivity. The specific aims of the project are the followings: to develop an inventory of the non-profit organizations that work in a watershed scale in New Brunswick and the structural characteristics of their functioning; the determination of the environmental, social and economic contribution of the watershed's organizations towards a social economy in New Brunswick; establishing a dialog of "a link of trust" with the local and regional governments structures (provincial and federal). To carry out this research we have proceeded to realize semi directed interviews of eleven groups of the Acadian littoral watersheds in the summer of 2006.

Resumen

El objetivo de este artículo es de presentar un análisis de la contribución social, económica y ambiental de las organizaciones de la cuenca del litoral acadiense a la nueva economía social emergente en Nouveau Brunswick. El presente estudio se enfoca principalmente en el proceso de gestión de organizaciones de la cuenca y el rol que estos desempeñan en su colectividad respectiva. Los objetivos específicos del proyecto son los siguientes: realizar un inventario de los organizaciones sin fines de lucro que trabajan a escala de la cuenca en Nouveau Brunswick y las características que presentan sus estructuras de funcionamiento; la determinación de su contribución ambiental, social y económica de las organizaciones de la gestión de cuencas hacia una economía social en Nouveau Brunswick; estableciendo un diálogo de "nexo de confianza" con los gobiernos locales y las estructuras regionales de los gobiernos (provinciales y federales). Para llevar a cabo esta investigación hemos procedido a realizar entrevistas semi dirigidas a once grupos de las cuencas del litoral acadiense en el verano del 2006.

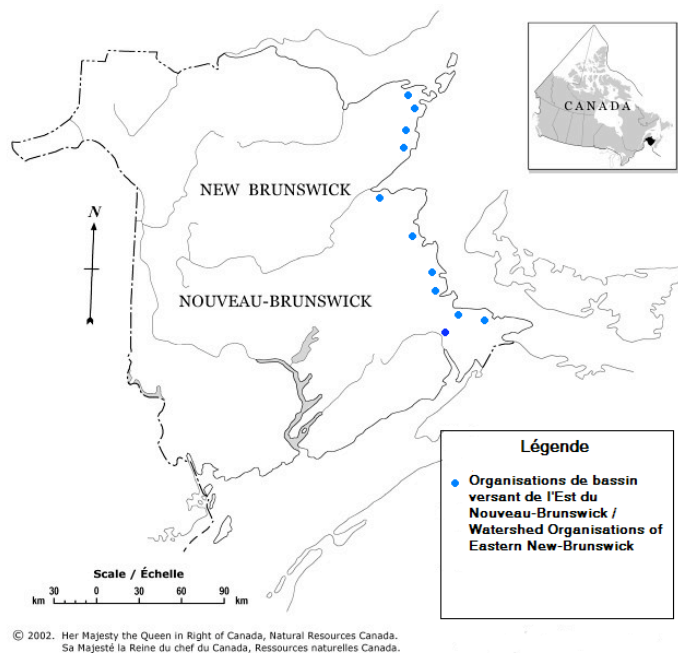
Introduction et contexte

Ce projet veut démontrer comment les principaux concepts reliés à l'économie sociale viennent éclairer les pratiques de développement durable des bassins versants du Littoral acadien

du Nouveau-Brunswick. Ce territoire s'étend de la Baie des Chaleurs au détroit de Northumberland inclusivement et regroupe des populations francophones (acadiennes), anglophones et amérindiennes. Il compte seize groupes de bassins versants : onze d'entre eux ont accepté de faire parti de la recherche qui a débuté en juin 2006. Tous desservent des régions à caractère principalement rural. Les territoires couverts par ces organismes de bassin versant sont de superficie très variables; le plus grand étant le bassin versant de la rivière Miramichi avec plus 13 000 km² comparativement à environ quelques centaines de kilomètres carrés pour les plus petits territoires de bassin versant. Nous avons mené cette recherche dans une perspective partenariale. Les acteurs terrains des groupes de bassin versant et universitaires ont été associés dès le départ soit en avril 2006 à la définition de l'objet de recherche³ et ont aussi validé les résultats de la première phase en avril 2007.

Carte du territoire de bassin versant couvert par la recherche

³ ARUC-ÉS, RQRP-ES : LA RECHERCHE PARTENARIALE ET GUIDE SUR LA VALORISATION DES CONNAISSANCES EN CONTEXTE DE RECHERCHE PARTENARIALE WWW.ARUC-ES.UQAM.CA ET CONSULTÉS LE 29 JUIN 2007;



Quoique l’approche par bassin date de 15 à 20 ans aux Etats-Unis (Davenport, 2002 : 4), l’originalité de ce travail est de comprendre les pratiques de ces groupes du littoral acadien à la lumière des principaux concepts de l’économie sociale et de leur lien avec le développement durable et l’environnement. Ensuite, nous allons enchaîner avec la méthodologie de recherche, le profil, les caractéristiques, l’état du processus participatif ainsi que le financement et la main-d’oeuvre des associations de bassin versant. Puis, nous procéderons à une analyse descriptive du modèle des organismes de bassin versant du littoral acadien du Nouveau-Brunswick et suivra une discussion dans une perspective d’économie sociale. Enfin, nous allons conclure sur l’éclairage des pratiques des groupes de bassin versant à la lumière des principaux concepts de l’économie sociale.

Principaux concepts

D’entrée de jeu, soulignons, selon Gendron (2004 :28), trois aspects de l’économie sociale d’abord, l’économie sociale de façon classique est définie comme une organisation particulière qui reconnaît les dimensions sociales de l’économie (Chantier de l’économie sociale

2001 dans Gendron 2004). Mais, cette reconnaissance selon Gendron (2004 :15) a une certaine réalité « que dans le mesure où elle a des règles : les gens qui parlent d'économie sociale ont retenu les règles coopératives, les règles mutualistes et les règles d'association ». Dans cette perspective, l'économie sociale intègre un processus de décision démocratique impliquant tous les acteurs, soutient la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus et enfin, repose sur la participation et la prise en charge et la responsabilité tant individuelle que collective.

Ensuite, l'économie sociale à l'instar de la nouvelle gouvernance (Salamon; 2002) suppose un développement porté non plus seulement par l'État et le marché mais aussi par celui de la société civile, et suggère une réarticulation des pôles de gouvernance (Gendron, 2006; 2001). Ainsi, selon l'auteure :

« percevoir l'économie sociale sous l'angle d'un mouvement [...] c'est faire état d'une nouvelle modalité de l'action sociale, c'est-à-dire une mobilisation qui ne s'exprime plus seulement dans les champs de l'institutionnel et du social mais aussi dans des domaines autrefois étranger de l'économie (finance solidaire, commerce équitable, etc...) ». (Gendron, 2001:17).

Selon le chantier de l'économie sociale 2001 (cité dans Gendron 2004) l'entreprise d'économie sociale accepte la logique du marché mais diffère des entreprises traditionnelles parce qu'elle occupe un créneau inoccupé par ces dernières :

« [L'entreprise d'économie sociale] [...] se distingue par plusieurs éléments comme la relation employé-employeur, la relation entre les employés, la relation entreprise-société d'insertion [...] On la reconnaît également par la gestion démocratique et la primauté des besoins et des services aux personnes » (Gendron, 2004 :14)

Puis, l'économie sociale avec ses nouvelles pratiques renvoie à la « transformation des pratiques économiques des acteurs sociaux, qu'elles soient portées par les mouvements sociaux ou même concrétisées par des acteurs traditionnels » (Gendron, 2004 :18). Ceci implique

toujours selon l'auteure que l'économie sociale tient compte à la fois des nouveaux mouvements sociaux et économiques mais aussi propose des réformes de la société et des institutions.

Précisons également, selon Gendron (2004), que dans l'économie sociale il y a d'une part les personnes qui sont mobilisées par l'idée d'un projet de transformation de la société et des personnes qui cherchent à se créer ou encore à maintenir un emploi. Dans une perspective de démocratie et de partage, il est important de maintenir l'équilibre entre ces préoccupations.

D'autre part, les auteurs s'entendent pour dire que le paradigme du développement durable s'inscrit dans le débat de l'autre mondialisation et participe au renouvellement de la pensée sur le développement aux côtés du développement local viable (Gagnon, 1994). Comme le souligne C. Gendron « depuis les dernières décennies s'opère une transformation radicale des imaginaires du développement que l'on qualifie aujourd'hui de durable, soutenable ou viable [...] ». (Gendron 2001 : 5)

Dans cette foulée nous empruntons l'approche humaniste du développement durable de Christiane Gagnon (1995a)

« [...] qui s'inspire des recherches sur le développement, et qui met l'accent sur [...] l'humain, sur l'amélioration des conditions de vie et du niveau de vie pour tous [...] et met en lumière l'idée de justice environnementale, en s'appuyant sur les liens [...] entre pauvreté et dégradation environnementale [...] ». (Gendron, 2004 :11)

De plus selon Restakis (2006) c'est la notion de réciprocité qui est centrale dans l'économie sociale. La réciprocité lie les personnes par la solidarité, l'entraide, le partage et ce lien social est teinté d'une dimension morale.

Pour enchaîner avec ce que nous venons d'énoncer sur le développement durable c'est selon Gendron le social qui fait la différence majeure entre la conception classique du développement et un développement durable qui prend en compte les composantes sociale, économique et environnementale.

« [C'est] l'élément social ainsi que l'intégration des composantes et les modes de gestion de cette intégration qui constituent les éléments distinctifs par lesquels le développement durable se démarque d'une conception traditionnelle ou dominante du développement, et se pose en véritable révolution paradigmatique. » (2004 :13)

Ceci démontre, comment la question environnementale nous convie à une approche systémique voire holistique du développement ce qui implique que la sphère économique ne peut traiter de façon autonome les questions environnementales ce qui nous amène à articuler développement durable et économie sociale. Dorénavant, les divers acteurs académiques, sociaux, politiques, industriels, environnementaux et économiques doivent participer à la résolution des problèmes reliés aux questions de la gestion de l'eau, des déchets, de l'agriculture et de la forêt. Comme le souligne C. Gendron, la question environnementale fait « ressortir la nécessité d'adopter une perspective sociale de l'économie comme le suggère la perspective théorique inhérente à l'économie sociale » (2004 : 26).

De plus, le développement durable est le résultat de l'action d'une constellation d'acteurs provenant de divers secteurs d'activité ainsi qu'un processus de changement social. C'est selon C. Gendron (2004 :27) l'aspect social « de l'économie sociale qui contribue à la dimension sociale du développement durable, [de plus] l'économie sociale intègre des dimensions distinctes de celles du développement durable».

En outre, alors que le développement durable se pose en idéal le développement, l'économie sociale s'impose au niveau de l'opérationnalisation. «L'économie sociale [joue ...] un rôle majeur et privilégié, notamment grâce à ses valeurs, axées vers les processus de transformations socio-économiques, tandis que le concept de développement durable [... représente] une expression originale du bien commun» (Gendron, 2004 :27).

Enfin, si l'économie sociale n'est pas une condition nécessaire, ni porteuse du développement durable, elle offre par contre à ce dernier des perspectives de démocratie, d'inclusion, de justice distributive.

Pour paraphraser certains auteurs en économie sociale, alors que l'économie sociale précède la recherche ou la réflexion théorique pour le développement durable, la réflexion théorique a tendance à précéder les pratiques, voire même à inciter les innovations durables et les modernisations institutionnelles comme organisationnelles. Selon C. Gendron, « on pourrait même dire du développement durable que les études et les réflexions à son sujet sont peu ancrées dans l'empirique, et plutôt riches en grands principes » (2004 :28).

Ainsi, l'économie sociale en environnement propose selon C. Gendron une « nouvelle manière de faire, et participe en ce sens à l'innovation sociale » (2004 : 31). C'est dans cette perspective que nous allons aborder le rôle des groupes de bassin versant du littoral acadien. Donc, nous considérons le rôle des groupes de bassin versant du littoral acadien en tant qu'agents de changement. À tour de rôle nous allons aborder la méthodologie de recherche, le profil, les caractéristiques structurelles, le processus participatif, le financement et la main-d'oeuvre des associations de bassin versant du littoral acadien.

Les groupes de bassin versant du littoral acadien dans leurs diverses initiatives visant à l'amélioration de la qualité de l'eau et au développement viable des écosystèmes aquatiques procurent aux communautés des services que les entreprises privées et les gouvernements ne pourraient offrir de manière aussi efficace. Les groupes de bassin versant en plus d'agir à titre de relais pour les agences gouvernementales pour garantir l'offre de programmes et services environnementaux aux communautés rurales, sensibilisent et éduquent les personnes et les autorités locales dans le but de favoriser la responsabilisation et la prise en charge des usagers ce

qui s'inscrit dans la mouvance du changement social, de transformation sociale, voire d'innovation sociale (Gendron, 2004 : 29).

Méthodologie

Pour mener cette recherche, nous nous sommes largement inspiré du cadre de la recherche partenariale participative (www.aruc-es.uqam.ca). Même si le projet de recherche fût initié par des universitaires, rapidement ce sont les partenaires terrains qui ont joué un rôle actif dans la précision et la proposition de l'objet de recherche. La participation à la recherche s'est fait sur une base volontaire. L'objectif était de comprendre comment l'économie sociale pouvait apporter un éclairage sur le fonctionnement des groupes de bassin versant du littoral acadien. Ceci a impliqué une codéfinition de l'objet de recherche avec un comité représentant les groupes de bassin versant à compter du printemps 2006. Ensuite, des rencontres ont eu lieu pour élaborer le questionnaire, pour le valider ainsi que pour codifier les réponses et aussi pour vérifier l'analyse des résultats. Les deux principaux outils qui furent utilisés sont l'entrevue semi dirigée, d'une durée d'environ 60 minutes auprès de onze groupes sur 16 à l'été 2006; les résultats furent validés en avril 2007 sous l'initiative du groupe de chercheurs et des partenaires des groupes de bassin versant au moyen d'un groupe de discussion d'une durée de 2h30. À cette rencontre, en plus d'un professionnel et d'un assistant de recherche, des représentants provenant de six groupes de bassin versant ont pris part à la discussion et à l'échange.

Profil et structures des bassins versants du littoral acadien

Origine, mission et objectifs

Les associations de bassin versant sont un phénomène récent dans l'est du Nouveau-Brunswick. La plupart de ces associations ont été créées vers la fin des années 1990. En effet, 5 des 11 groupes interrogés se sont formés durant la période 1999/2000. Bien que le scandale de

l'eau contaminée de Walkerton en Ontario en 2000 ait pu contribuer à cet essor, il semble plutôt que ce soit le mouvement de réformes et de transformations du rôle de l'État entrepris au Nouveau-Brunswick qui explique en partie ce phénomène. Les compressions budgétaires et les coupures de personnel et de services ont favorisé l'implantation de nouveaux modes d'intervention misant davantage sur les ressources des communautés. L'avènement du programme de Classification des cours d'eau du Nouveau-Brunswick misant sur l'implication d'intervenants locaux en est un bel exemple.

Dans ce contexte, il semble que la raison d'être principale d'une majorité de ces organisations est liée à des préoccupations de citoyens concernant la détérioration de la qualité de l'eau (5/11). Bien qu'également préoccupés par la qualité de l'eau, d'autres groupes se sont formés pour donner suite à un désir de prise en charge des citoyens à l'égard de l'environnement.

Au niveau de la mission principale plusieurs similitudes sont observées entre les groupes. Deux catégories se distinguent, la première inclue les groupes dont la mission est orientée vers le développement viable du bassin versant (5/11) et la seconde inclue ceux dont la mission vise la conservation de l'écosystème et de la qualité de l'eau (6/11).

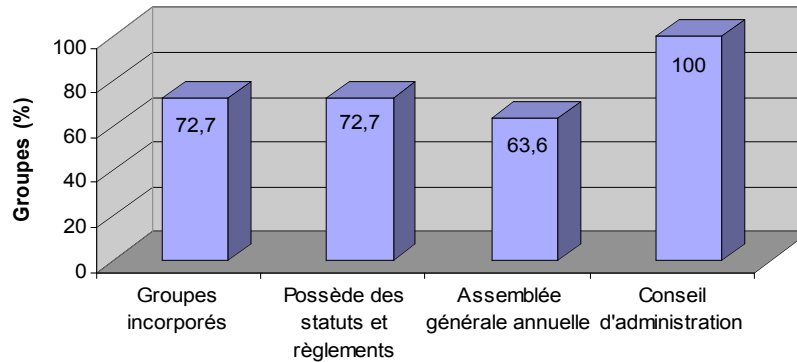
En ce qui concerne les objectifs, on remarque que la question de la qualité d'eau demeure une préoccupation importante pour l'ensemble des groupes (11/11). Par la suite, plusieurs autres objectifs sont cités dont l'éducation/la sensibilisation et la promotion de la conservation des ressources et du développement viable.

Caractéristiques structurelles

La majorité des groupes de bassin versant sont représentés sous la forme d'organisme communautaire dûment constitué. Près des $\frac{3}{4}$ de ces groupes sont incorporés et possèdent une charte (statuts et règlements). Par conséquent, ces organisations constituent des entités propres et

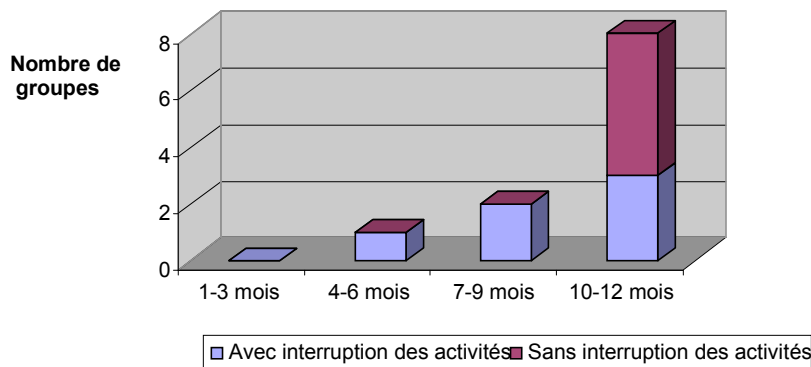
distinctes de l'État et des autorités locales. Tous les groupes sont dirigés par un conseil d'administration nommé ou élu et sept sur onze ont indiqué qu'ils organisaient une assemblée générale annuelle.

Caractéristiques structurelles des groupes



La plupart des organismes interrogés ont indiqué qu'ils étaient en opération sur une base annuelle. Toutefois, certains doivent réduire et parfois interrompre leurs activités lorsque les fonds sont insuffisants. Cette situation semble davantage affecter les groupes du nord-est de la province qui vivent une période d'interruption relative plus longue.

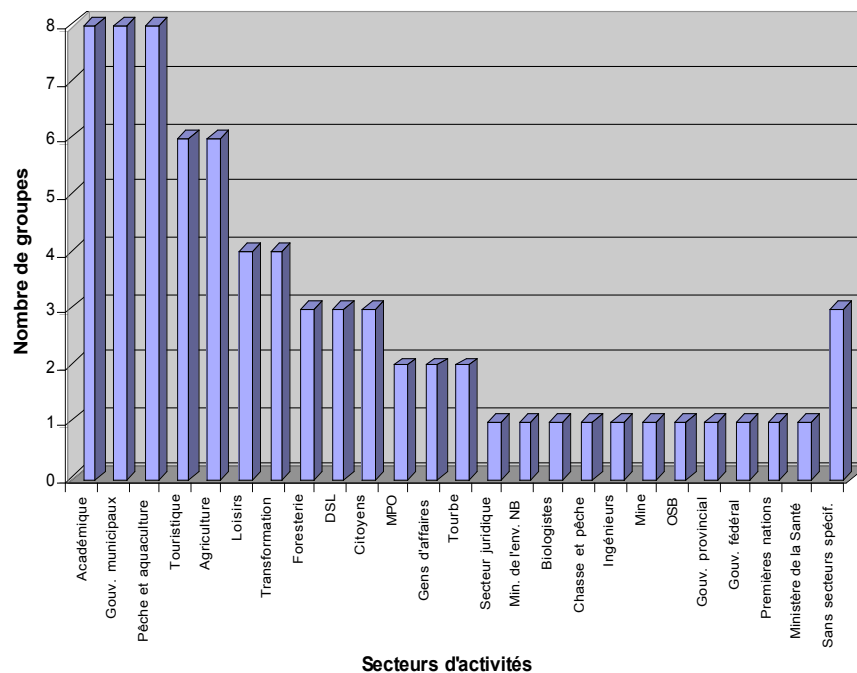
Période durant laquelle le personnel régulier est à l'emploi



Processus participatif et représentation

Le conseil d'administration des organismes de bassin versant est formé d'intervenants locaux issus de différents secteurs d'activité et champs d'expertise. La représentation au sein des conseils d'administration est souvent diversifiée et représentative des forces du milieu. Les principaux secteurs représentés sont celui de l'académique, du municipal, des pêches et de l'aquaculture, du tourisme et de l'agriculture. La représentation au sein du conseil d'administration des organismes de bassin versant nous indique bien que ces groupes ont un champ d'intervention local et qu'ils sont autonomes sur le plan décisionnel vis à vis de l'État.

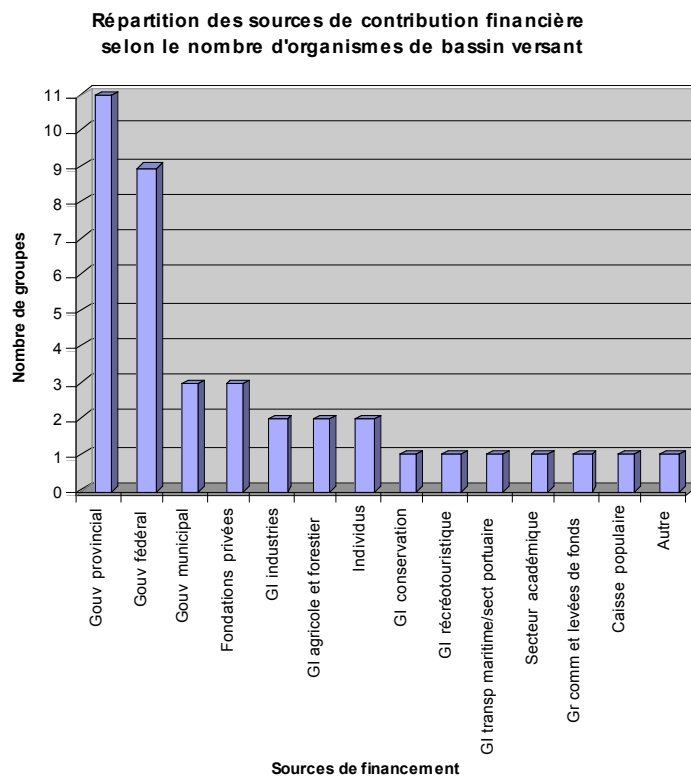
Secteurs d'activités siégeant au conseil d'administration des organismes de bassin versant



Financement

La majorité des organismes de bassin versant interrogés sont principalement financés à partir de fonds publics provenant de la province du Nouveau-Brunswick. On estime avec assez de confiance que la contribution monétaire de la province du Nouveau-Brunswick équivaut à une

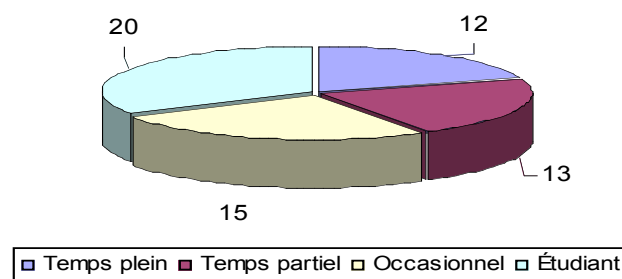
moyenne d'environ 70% du budget total d'opération. Le gouvernement fédéral contribue également au financement des activités des groupes de bassin versant. Environ quatre groupes sur cinq reçoivent des subventions du gouvernement fédéral. Cette contribution équivaut à environ 10 à 40% du budget total. Le niveau de gouvernement municipal contribue lui aussi au financement mais seulement trois groupes sur onze bénéficient de son soutien. Mis à part les fonds publics, les groupes de bassin versant reçoivent aussi des fonds du secteur privé. Toutefois, la part de ces contributions est de beaucoup inférieure à celle du secteur public. Les contributions du secteur privé proviennent principalement de fondations ou encore de grandes corporations. Il est noter que les ententes de contribution financière qu'elles soient publiques ou privées sont en général à court terme (1 an) et non récurrentes. À peine deux groupes sur onze possèdent des ententes financières de plus d'un an.



Main-d'œuvre

Les effectifs de main-d'œuvre dans les organismes de bassin versant sont relativement restreints. Au cours de l'année 2006, les onze groupes interrogés ont indiqués avoir embauché 60 personnes soit en moyenne 5 employés et demie pour l'année enquêtée. Le groupe des étudiants compose 1/3 de la main-d'œuvre totale. À ce sujet, on peut ajouter que les groupes de bassin versant offrent des débouchés intéressants aux jeunes désireux d'accroître leurs connaissances et leur expérience dans le domaine de l'environnement et des sciences. De plus, de par les liens qui unissent le milieu académique et les organismes de bassin versant, plusieurs de ces jeunes ont l'opportunité de réaliser des stages et des travaux pratiques, voir même des recherches de maîtrise dont les retombées sont profitables aux communautés locales. Outre le personnel étudiant d'été, on retrouve celui des occasionnels (personnes employés à contrat de façon non récurrente), celui des temps partiels et le personnel à temps plein qui forment des groupes numériques assez semblables.

Profil de l'emploi (personnes), pour l'ensemble des groupes de bassin versant interrogés

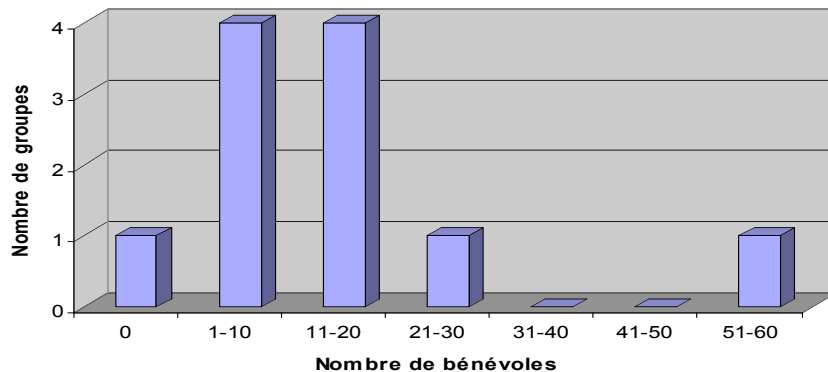


Bénévolat

Le bénévolat est une composante incontournable de l'univers des groupes de bassin versant. Sans la contribution des bénévoles, certains volets du calendrier d'activités seraient

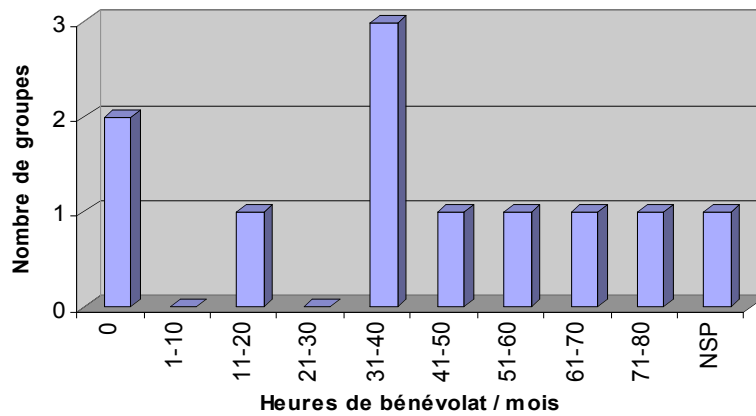
compromis. Bien que relativement peu nombreux les bénévoles jouent un rôle important dans plus d'un secteur d'activité.

Nombre moyen de bénévoles participant aux activités de l'organisme sur une période d'un an



La moyenne d'heures mensuelles que les bénévoles consacrent aux activités varie d'un groupe à l'autre. En général, la moyenne s'établit à une trentaine d'heures par mois. Les bénévoles sont principalement impliqués au niveau des réunions et des comités et contribuent également aux activités de terrain (collecte de données et nettoyage). L'implication des bénévoles au sein des espaces décisionnels témoignent de la volonté des groupes de bassin versant d'accroître la prise en charge des collectivités. Dans ce sens, cela rejoint l'un des objectifs du concept d'empowerment communautaire qui est de rendre la communauté capable d'analyser sa situation, de définir ses problèmes et de les résoudre en se donnant des objectifs à atteindre. (Eisen, 1994)

Moyenne d'heures mensuelles consacrée par les bénévoles répartie en fonction du nombre de groupes



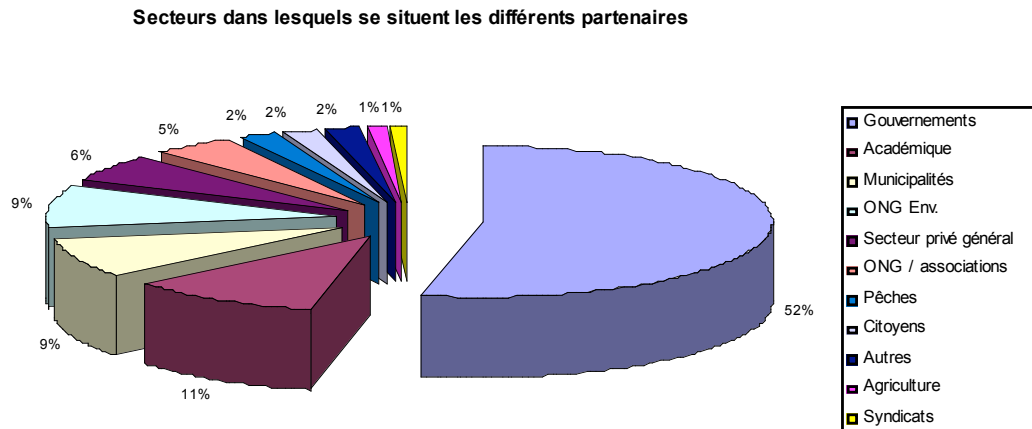
Dans cette prochaine partie, on procèdera à l'analyse descriptive de la contribution sociale, économique et environnementale de l'économie sociale et nous enchaînerons par une discussion sur l'apport original de l'économie sociale au développement durable.

Recherche partenariale, produits et services et discussion

Partenariats

Les nombreux projets réalisés par les groupes de bassin versant furent souvent le fruit de partenariats élargis impliquant plusieurs organismes et institutions. Les partenaires de projet contribuent de diverses façons (discussions, échanges d'information, offre de services, prêt d'équipements, prêt de personnel, expertise technique, etc.). Dans la majeure partie des cas, les agences gouvernementales agissent comme principaux partenaires. Dans une seconde catégorie de partenaires, on retrouve le secteur académique (projets de recherche), les gouvernements locaux et les organismes communautaires environnementaux (le plus souvent des organismes de bassin versant). À ce niveau, il est intéressant de noter l'existence de partenariats regroupant

plusieurs organismes de bassin versant de régions différentes. Le secteur privé semble être un partenaire secondaire au niveau de l'ensemble bien que tout de même important pour certains groupes.



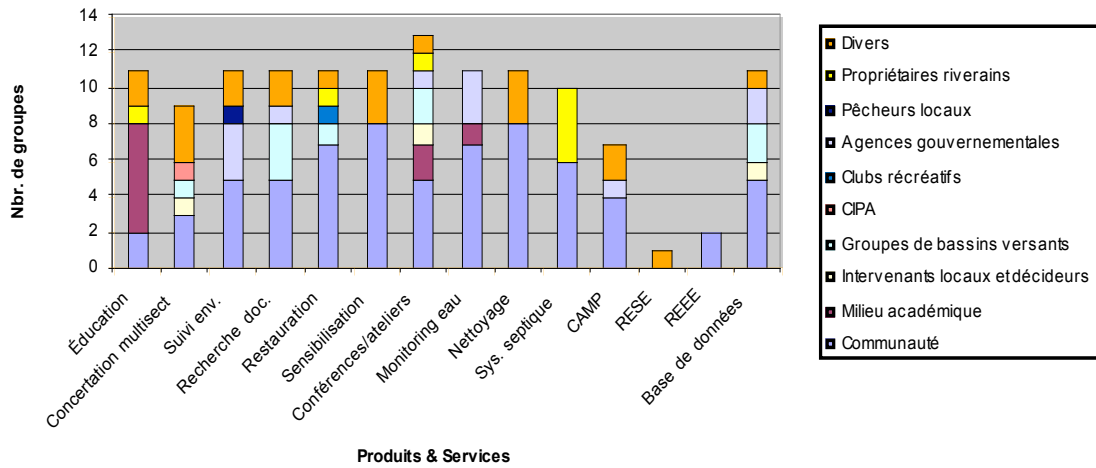
Produits et services/Clientèles

Les résultats de la recherche nous ont révélé que les organismes de bassin versant interrogés offrent un éventail de produits et services. Nous avons pu déterminer 14 grandes catégories de produits et services offerts dont 11 sont dominantes. Parmi ces 11 catégories dominantes on retrouve les initiatives éducatives, les initiatives de communication/sensibilisation, la restauration d'habitats, les initiatives de surveillance de la qualité de l'eau (monitoring) douce, les activités de nettoyage de berges et rivages, les initiatives de suivi et d'inventaire environnemental, la recherche documentaire, l'amélioration des systèmes septiques, les initiatives de concertation multisectorielle et la gestion de bases de données. Soulignons que certains programmes de qualité de l'eau potable se sont étendus à la qualité de l'eau de baignade, que le programme d'amélioration des fosses septiques, suite à des coupures, a été reconduit grâce aux pressions et aux demandes des groupes de bassin versant.

La clientèle à laquelle sont destinées les produits et services est assez variée. Dans l'ensemble c'est pour la communauté que les organismes de bassin versant offrent leurs services. Le milieu académique et les agences gouvernementales sont les seconds bénéficiaires des services offerts par les groupes de bassin versant. Par ailleurs, les organismes de bassin versant profitent également des services offerts par les autres groupes d'acteurs sociaux, politiques et académiques. Il est intéressant de noter que les groupes qui offrent des services en lien avec des initiatives gouvernementales n'identifient généralement pas les agences gouvernementales parmi les bénéficiaires de ces services. Cela est particulièrement observable dans les cas des programmes « Community Aquatic Monitoring Project » (CAMP) et des Rapports d'examen et d'évaluation des écosystèmes (REEE). Pourtant l'information et les données recueillies par les groupes sont destinées principalement à des agences gouvernementales (dans le cas-ci, Pêches et Océans Canada).

Comme on peut le constater, les services offerts par les organismes de bassin versant vont bien au-delà de l'offre de programmes standardisés comme le ferait les agences gouvernementales. Il y a un souci d'engagement évident envers la population pour répondre aux attentes et traiter des enjeux environnementaux locaux. Cependant, des six groupes présents sur onze lors de la validation des résultats en avril 2007, ont mentionné qu'il n'y avait seulement deux groupes qui avaient réalisé des « Rapport d'examen et d'évaluation de l'écosystème ».

Produits et services offerts et types de clientèle



Note : CIPA – Collectivité ingénieuse de la Péninsule acadienne
 CAMP – Community aquatic monitoring program (Pêches et Océans Canada)
 RESE – Réseau d'évaluation et de surveillance écologique (Environnement Canada)
 REEE – Rapport d'examen et d'évaluation de l'écosystème (Pêches et Océans Canada)

Discussion

Dans cette section, nous voulons revenir principalement sur cinq aspects de la contribution de l'économie sociale aux pratiques des organismes de bassin versant du littoral acadien. D'abord, comme nous l'avons vu antérieurement les groupes de bassin versant sont au service de la collectivité. Que ce soit pour la qualité de l'eau potable, de baignade, celle des rivières ainsi que l'entretien des systèmes de fosses septiques, les groupes de bassins versant s'apparentent aux entreprises d'économie sociale en ayant comme finalité de servir leurs membres ou la collectivité plutôt que d'engendrer des profits. Les groupes qui ont participé à la recherche ont comme mission soit la viabilité du bassin versant ou encore la conservation de l'écosystème et de la qualité de l'eau du territoire

Ensuite, à propos de l'autonomie de gestion par rapport à l'État, les groupes de bassin versant ont leur propre structure organisationnelle et possèdent une chartre et des règlements. Ces organismes ont donc des structures de prises de décisions autonomes indépendantes des perspectives étatiques.

À propos des statuts, des processus démocratiques et de l'implication des usagers dans la prise de décisions, ces groupes ont des conseils d'administration nommés ou élus et la majorité de ceux-ci tiennent des assemblées générales qui incluent personnes et groupes sociaux et économiques des territoires desservis. Concernant la répartition des surplus et des revenus, les groupes de bassin versant s'inspirent de l'économie sociale en tentant de réduire les iniquités en termes d'accès aux services et à l'information. En intervenant au cœur des communautés et en développant un lien de confiance avec les résidants, ceux-ci sont en mesure de rejoindre les clientèles moins fortunées et moins éduqués.

Qui plus est, les groupes de bassin versant empruntent de l'économie sociale les principes de participation, de prise de charge et de responsabilité individuelle et collective, de réciprocité, voire de solidarité. En effet, des membres et des bénévoles participent à la sensibilisation ou à l'éducation des personnes et des collectivités au moyen d'interventions sur la qualité de l'eau, de lutte à l'érosion des berges lors d'actions supervisées, d'ateliers ou de consultations. Ces informations sont diffusées soit sur des panneaux, des affiches, des brochures ou encore sur des sites web. Le but de ces interventions est que les membres des groupes de bassin versant puissent élargir les réseaux d'entraide et engendrer des partenariats afin que les personnes et les groupes visés aient les outils pour se prendre en charge. En ce sens, cela rejoint aussi les objectifs du concept d'empowerment communautaire qui dans une perspective organisationnelle réfère au transfert du pouvoir vers les usagers et la communauté. (Cornwall & Perlman, 1990)

Enfin, les partenariats avec les milieux académiques, gouvernementaux et organismes environnementaux jouent un rôle important quant à la légitimité des groupes de bassin versant. Ces activités partenariales permettent, entre autres, aux groupes de bassin versant d'intervenir sur les aspects éducatifs, de sensibilisation, de communication, de restauration des habitats, du nettoyage des berges et des rivages, de recherche documentaire et de gestion de bases de données.

La question du financement est un enjeu important pour l'ensemble des groupes de bassin versant. La majorité de ces groupes sont dépendants à 70% du financement provincial pour assurer leurs opérations courantes. Ces argents proviennent principalement du Fonds en Fiducie pour l'Environnement du Nouveau-Brunswick. Cette situation les amène souvent à entrer en compétition entre eux compte tenu du nombre peu élevé de programmes de soutien financier offerts auxquels sont éligibles les groupes de bassin versant. Ceci témoigne d'une relative

précarité. Le gouvernement fédéral comble le budget de la plupart des groupes de bassin versant et ensuite suit loin derrière le financement du privé. La main d'œuvre est surtout étudiante ce qui initie la jeunesse à s'investir dans leur communauté mais aussi ralentit la continuité des activités étant donné le changement des personnes d'une année à l'autre. Tenant compte de la précarité du financement, le bénévolat joue un rôle essentiel au fonctionnement de certains groupes.

Conclusion

L'éclairage de l'économie sociale sur les pratiques des groupes de bassin versant nous a permis de faire des liens plus concrets sur la complémentarité entre économie sociale et développement durable. D'abord, nous voyons l'importance des règles associatives et de démocratie dans la prise de décision dans les groupes de bassin versant. Ensuite, l'économie sociale nous permet de mieux comprendre l'importance de la société civile, voire des groupes territoriaux dans la gouvernance des groupes de bassin versant. On reconnaît également à la lumière de l'économie sociale les relations collégiales dans les relations de travail ainsi que la primauté des besoins et services aux personnes des groupes de bassin versant. Dans cette perspective, on met plus clairement en évidence l'importance du rôle entre pauvreté et dégradation de l'environnement auquel s'attaque les groupes de bassin versant en donnant les services de qualité de l'eau au plus démunis.

On comprend mieux à la lumière de l'économie sociale, le rôle du social, de la réciprocité dans le développement durable. C'est aussi que le social permet de prendre en compte les composantes sociales, économiques et environnementales dans le développement durable. Ce qui permet aussi de montrer que les interventions des groupes de bassin versant sur la conservation de l'environnement, nécessitent des partenariats, nécessitant le partage avec les divers groupes sociaux et économiques de même qu'avec les agents gouvernementaux et le secteur académique

du territoire d'intervention. En ce sens par les partenariats, les compromis, le lien de confiance empruntés de l'économie sociale, les groupes de bassin versant contribuent aux transformations sociales et économiques de la société. Dans cette foulée, on peut considérer les groupes de bassin versant comme de véritables agents de changement social qui contribuent à renforcer le lien social, favorisant ainsi la cohésion sociale et participant à l'innovation sociale de leur territoire respectif. Ces facteurs intangibles de transformation sociale, parce que difficilement mesurables, sont souvent sous-estimés par le marché et l'État.

BIBLIOGRAPHIE

Chantier de l'économie sociale (2001). : Rapport « Osons la solidarité », Sommet sur l'économie et l'emploi 1996.

Cornwall J.R., et B. Perlman., (1990). Organizational entrepreneurship. Homewood. II Irwin.

Davenport, T. E. (2002) The watershed project management Guide, Lewis Publishers, 271 pp.

Eisen, A., (1994). Survey of neighborhood-based, comprehensive community empowerment initiatives. Health Education Quarterly, 21 (2), 235-252.

Gagnon, C. (1999). Les communautés locales face aux impacts des parcs de conservation et de l'industrie touristique. Actes du forum Tourisme viable et parcs nationaux : quel avenir pour les communautés locales? Chicoutimi. GRIC/UQAC

Gagnon, C. (1994). La recomposition des territoires. Développement locale viable : récits et pratiques d'acteurs sociaux en région québécoise, Coopératives et développement, Vol. 26, no. 2 : 61-82.

Gendron, C. (2006). Le développement durable comme compromis. La modernisation à l'ère de la mondialisation, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Gendron, C. (2004). Développement durable et économie sociale : convergences et articulations, en collaboration avec Christiane Gagnon, ainsi que Gilles Côté, Charles Guindon, Benoît Lévesque, Romain Lortille, Jacques Régnier, Jean-Pierre Revérêt, Michel Séguin, Marie-France Turcotte, Vincent van Schendel, Jean-Philippe Waaub et Luce Proulx, Cahiers de l'ARUC-ÉS, Collection Recherche, décembre 2004, 36 p.

Gendron, C. (2001). L'économie sociale et la recomposition des pôles de régulation dans le cadre de la mondialisation et du développement durable, Cœxistence humaine et développement durable, Édition Montmorency.

Klein, J-L et D. Harrisson (2007). L'innovation sociale : Émergence et effets sur la transformation des sociétés, Presses de l'Université du Québec, 485 pp.

Restakis, J. (2006). Defining Social Economy – The BC Context. Prepared for the BC Social Economy Round Table, British Columbia Co-operative Association, 16 pp

Salamon, L. (2002). The tools of Government: A guide to the New Governance, Oxford, Oxford University Press, 669 pp.